

2011

Éducation fransaskoise

Sciences humaines

2



Ministère de
l'Éducation
de la Saskatchewan





Table de matières

Remerciements	v
Sciences humaines 2 ^e année, éducation fransaskoise	1
Introduction	1
Répartition du temps d'enseignement	2
Cadre de référence de l'éducation fransaskoise	3
La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)	3
Grandes orientations de l'apprentissage	6
L'apprentissage tout au long de sa vie	6
Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté	7
Une citoyenneté engagée	7
Les compétences transdisciplinaires	8
La construction des savoirs	8
La construction identitaire et l'interdépendance	8
L'acquisition des littératies	9
L'acquisition du sens de la responsabilité sociale	9
Mesure et évaluation	10
Apprentissage par enquête	11
Un modèle d'enquête	12
Sciences humaines, éducation fransaskoise	13
Les thèmes	14
Finalité et buts	15
Compétences en sciences humaines	16
Perspectives diverses	18
Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation	19
Sciences humaines et les autres matières	27
Aperçu des trois niveaux scolaires	28
Lexique	31
Bibliographie	32

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres suivants du Comité consultatif sur les programmes d'études de sciences humaines, éducation francosaskoise :

Chantal Archambault
École Monseigneur de Laval, Regina

Fatma-Zohra Henni
Conseillère pédagogique,
Conseil des écoles francosaskoises

Marie-Ève Côté
École Ducharme, Moose Jaw

Lauriane Monin-Whittle
École de Bellegarde, Bellegarde

Lorraine Ferré
École canadienne-française, Saskatoon

Monique Rousseau
École canadienne-française, Saskatoon

Monica Ferré
École Notre-Dame-des-Vertus, Zenon Park

Denise Y. Sirois
École Providence, Vonda

Gilles Groleau
Conseiller pédagogique,
Conseil des écoles francosaskoises

Chantal Switzer
École Boréale, Ponteix

Tricia Grimard
École St-Isidore, Bellevue

Amélie Thériault
Conseillère pédagogique, Conseil des écoles
francosaskoises

Ce document est fondé sur le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) 2002.

Sciences humaines 2^e année, éducation fransaskoise

Introduction

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise, 2^e année présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 2^e année.

Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan, les buts des sciences humaines pour l'éducation fransaskoise et les grands thèmes pour les différentes années scolaires.

Le contenu d'apprentissage est organisé en résultats d'apprentissage (RA) obligatoires. Les résultats d'apprentissage sont des énoncés précis de ce que l'élève doit savoir, ce qu'il ou elle doit comprendre et ce qu'il ou elle peut faire à la fin de chaque niveau scolaire.

Chaque résultat d'apprentissage est assorti d'indicateurs de réalisation qui précisent l'étendue et la profondeur du résultat d'apprentissage. Ces indicateurs de réalisation suggèrent des comportements observables et mesurables de l'apprentissage de l'élève pour démontrer ce qu'il ou elle sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire. La liste d'indicateurs de réalisation n'est ni exhaustive ni obligatoire.

Des ressources sont en développement et seront disponibles sur le site du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan :
<http://www.progetudes.gov.sk.ca>

Répartition du temps d'enseignement

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi la répartition du temps qui doit être consacré à chaque matière et à chaque niveau scolaire par semaine.



Éducation fransaskoise

Matière	Minutes
Langue(s) *	750
Mathématiques	200
Sciences	120
Sciences humaines	110
Éducation physique	120
Bien-être	60
Éducation artistique	140
Cours au choix **	
• Maximum	120
• Minimum	0

* On débute l'enseignement de l'anglais en 4^e année.

** Le temps alloué aux cours au choix s'obtient en réduisant un maximum de 20% par domaine d'étude le temps consacré aux cours obligatoires.

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayants droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et, de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyenne et citoyen francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La CLIC est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi une citoyenne ou un citoyen francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.

On ne naît pas francophone, on le devient selon le degré et la qualité de socialisation dans cette langue.

(Landry, Allard et Deveau, 2004)

La langue est l'ADN de votre culture.

(Gilles Vigneault, 2010)

Être francophone ne se conjugue pas à l'impératif.

(Marianne Cormier, 2005)

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale; d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidiennes en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et dans l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire, de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans les communautés fransaskoises et francophones;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et des services communautaires francophones;
- de vivre des expériences significantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

Ça prend tout un village pour éduquer un enfant.

(proverbe africain)

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage: **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté** et **une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12^e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

L'élève est au cœur de ses apprentissages et en interaction avec le monde qui l'entoure.



L'apprentissage tout au long de sa vie

L'élève, engagé dans un processus d'apprentissage tout au long de sa vie, continue à explorer, à réfléchir et à se construire de nouveaux savoirs. Il ou elle démontre l'ouverture nécessaire pour découvrir et comprendre le monde qui l'entoure. Il ou elle est en mesure de s'engager dans des apprentissages, dans sa vie scolaire, sociale, communautaire et culturelle. Il ou elle vit des expériences variées qui enrichissent son appréciation de diverses visions du monde. Il ou elle fait preuve d'ouverture d'esprit et de volonté pour apprendre tout au long de la vie.

L'élève nourrit ainsi son ouverture à l'apprentissage continu tout au long de sa vie.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté

L'élève perçoit positivement son identité personnelle. Il ou elle comprend la manière dont celle-ci se construit et ce, en interaction avec les autres et avec l'environnement naturel et construit. Il ou elle est en mesure de cultiver des relations positives. Il ou elle sait reconnaître les valeurs de diverses croyances, langues et habitudes de vie de toutes les cultures des citoyens et citoyennes de la province, entre autres celles des Premières nations de la Saskatchewan : les Dakotas, les Lakotas, les Nakotas, les Anishinabés, les Nèhiyawaks, les Dénés et les Métis. L'élève acquiert ainsi une connaissance approfondie de lui-même ou d'elle-même, des autres et de l'influence de ses racines. Il ou elle renforce ainsi son sens de soi, de ses racines, de sa communauté et cela soutient son identité personnelle dans toutes ses dimensions.

Une citoyenneté engagée

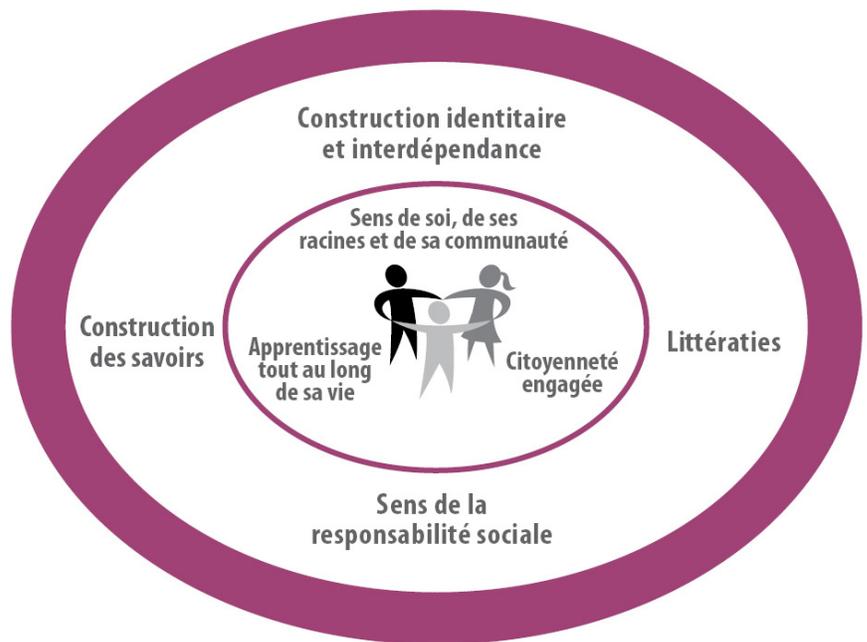
L'élève qui développe une citoyenneté engagée établit des liens avec sa communauté et s'informe de ce qui se passe dans son environnement naturel et construit. Il ou elle reconnaît ses droits et ses responsabilités. Il ou elle accorde aussi une importance à l'action individuelle et collective en lien avec la vie et les enjeux de sa communauté. Il ou elle prend des décisions réfléchies à l'égard de sa vie, de sa carrière et de son rôle de consommateur en tenant compte de l'interdépendance des environnements physiques, économiques et sociaux. Il ou elle reconnaît et respecte les droits de tous et chacun, entre autres ceux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans les Traités. Cela lui permet de vivre en harmonie avec les autres dans des milieux multiculturels en prônant des valeurs telles que l'honnêteté, l'intégrité et d'autres qualités propres aux citoyennes et citoyens engagés.

L'élève apprend à se connaître en étant en relation avec les autres et avec différentes communautés. Sa contribution personnelle ainsi que celle des autres sont reconnues.

L'élève respecte l'interdépendance des environnements physiques et sociaux.

Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies** et **l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.



L'élève qui construit ses savoirs est engagé cognitivement et affectivement dans son apprentissage.

L'élève qui développe son identité sait qui il ou elle est et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. (ACELF)

La construction des savoirs

L'élève qui construit ses savoirs se questionne, explore, fait des hypothèses et modifie ses représentations. Il ou elle fait des liens entre ses connaissances antérieures et les nouvelles informations afin de transformer ce qu'il ou elle sait et de créer de nouveaux savoirs. Il ou elle se construit ainsi une compréhension du monde qui l'entoure.

La construction identitaire et l'interdépendance

L'élève construit son identité en interaction avec les autres, le monde qui l'entoure et ses diverses expériences de vie. Il ou elle peut soutenir l'interdépendance qui existe dans son environnement naturel et construit par le développement d'une conscience de soi et de l'autre, d'habiletés à vivre en harmonie avec les autres et de la capacité de prendre des décisions responsables. Il ou elle peut ainsi favoriser la réflexion et la croissance personnelles, la prise en compte des autres et la capacité de contribuer au développement durable de la collectivité.

L'acquisition des littératies

L'élève qui acquiert diverses littératies a de nombreux moyens d'interpréter le monde, d'en exprimer sa compréhension et de communiquer avec les autres. Il ou elle possède des habiletés, des stratégies, des conventions et des modalités propres à toutes sortes de disciplines qui lui permettent une participation active à une variété de situations de vie. Il ou elle utilise ainsi ses compétences pour contribuer à la vitalité d'un monde en constante évolution.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

L'élève qui acquiert le sens de la responsabilité sociale peut contribuer de façon positive à son environnement physique, social et culturel. Il ou elle a conscience des dons et des défis propres à chaque personne et à chaque communauté. Il ou elle peut aussi collaborer avec les autres à la création d'un espace éthique qui favorise le dialogue à l'égard de préoccupations mutuelles et à la réalisation de buts communs.

Les littératies renvoient à l'ensemble des habiletés que possède l'élève à écrire, à lire, à calculer, à traiter l'information, à observer et interpréter le monde et à interagir dans une variété de situations.

L'élève apporte son aide ou son soutien de manière à respecter la dignité et les capacités des personnes concernées.

Mesure et évaluation

La mesure indique ce que l'élève sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire.

L'évaluation indique le niveau de réalisation des résultats d'apprentissage.

La mesure est un processus de collecte de données qui fournit des informations sur l'apprentissage de l'élève. Ce processus comprend entre autres la réflexion, la rétroaction et les occasions d'amélioration avant le jugement. C'est ce jugement qui représente l'évaluation des apprentissages de l'élève.

Il existe trois buts de la mesure et de l'évaluation : l'évaluation **pour l'apprentissage** qui vise à accroître les acquis, l'évaluation **en tant qu'apprentissage** qui permet de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage et enfin, l'évaluation **de l'apprentissage** qui cherche à porter un jugement sur l'atteinte des résultats d'apprentissage.

Mesure		Évaluation
Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i>		Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i>
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> • auto-évaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues 	<ul style="list-style-type: none"> • évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils/commissions scolaires

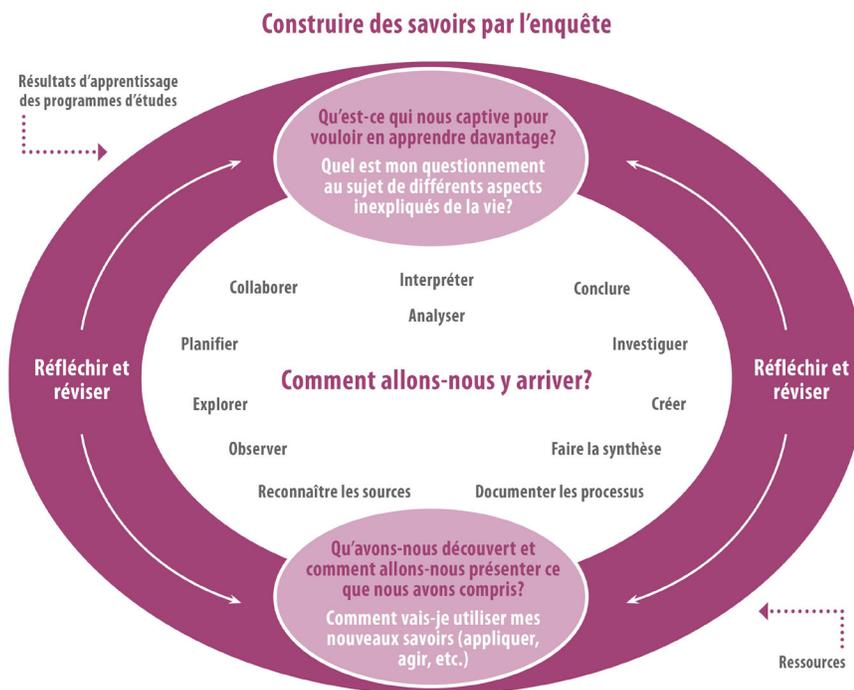
Pour en savoir plus sur la mesure et l'évaluation, veuillez consulter la ressource élaborée dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*. Cette ressource est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.wncp.ca/french/subjectarea/classassessment.aspx>

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant ou l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il ou elle l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que planifier, recueillir, traiter, créer, partager et évaluer, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maîtresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il ou elle garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Sciences humaines, éducation fransaskoise

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise s'inspire du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année* présenté en 2002 par le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

Ce cadre commun pour les sciences humaines a pour objectif :

- de refléter la nature de l'apprenante et de l'apprenant du XXI^e siècle et de répondre à leurs besoins;
- d'exprimer diverses perspectives culturelles, dont celles des francophones et des Premières nations, des Métis et des Inuits;
- de mettre en valeur un esprit canadien qui serait le fondement du sentiment d'appartenance qui permettrait à chaque élève d'assumer le rôle de citoyenne ou citoyen responsable et actif à l'échelle locale, nationale et planétaire.

De façon plus spécifique, le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise a pour objectif :

- de renforcer l'identité et l'estime de soi des élèves fransaskois en tant que francophones et membres de la communauté fransaskoise;
- de fournir aux élèves fransaskois des outils nécessaires pour poursuivre leur cheminement personnel dans un cadre de vie francophone;
- d'encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la culture, des familles et des communautés francophones dans des contextes fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial;
- d'amorcer une réflexion de l'élève fransaskois pour comprendre le passé et vivre le présent, pour s'engager dans l'avenir francophone et fransaskois et y contribuer avec confiance;
- de promouvoir des partenariats entre le foyer, l'école et la communauté fransaskoise;
- d'encourager les élèves à découvrir la richesse du patrimoine culturel fransaskois, francophone canadien et francophone mondial;
- d'encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la nature bilingue et interculturelle du Canada.

Adapté de Alberta Education. (2006). Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Première année). Calgary : Alberta Education.

Les thèmes

À chaque année, des thèmes servent à orienter l'enseignement en sciences humaines, éducation fransaskoise. Les thèmes pour chaque niveau sont les suivants :

Année	Thèmes
1	Relations et appartenance
2	Communauté locale et communautés du Canada
3	Communautés du monde
4	La Saskatchewan, ma province
5	Le Canada avant la Confédération
6	Le Canada, mon pays
7	Le Canada et le monde
8	Le Canada : l'espoir et les enjeux
9	Un regard vers le passé

L'élève de 2^e année explorera d'abord sa communauté locale et sa communauté fransaskoise puis d'autres communautés du Canada. Dans son exploration, il approfondira sa compréhension des caractéristiques de diverses communautés canadiennes dont le milieu naturel, le milieu construit et le mode de vie de communautés francophones de l'Ouest canadien et de communautés autochtones de la Saskatchewan et du Canada. Parmi celles-ci, on abordera une collectivité des Premières nations, des Inuits ou des Métis. L'élève découvrira également des événements et des personnages importants dans l'histoire de sa communauté locale et de sa communauté fransaskoise, y compris l'histoire de sa communauté scolaire. Finalement, l'élève aura la chance d'examiner la diversité linguistique et culturelle canadienne.

Finalité et buts

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise de la maternelle à la 12^e année offre un contexte d'apprentissage qui favorise la construction de la conscience sociale chez les élèves afin qu'ils deviennent des citoyennes et citoyens responsables, informés, engagés et conscients de leur capacité à contribuer au changement dans leur communauté, dans la société et dans le monde.

Les buts élaborés dans ce programme d'études décrivent ce que les élèves devront savoir, comprendre et être capables de faire à la fin de la 12^e année. Ils permettent d'organiser l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle à la 12^e année. Ils offrent une structure qui facilite l'exploration des sciences humaines et sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque année.

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise comporte cinq buts qui ont comme fondement les francophonies : soit la francophonie locale (fransaskoïse), la francophonie canadienne et la francophonie mondiale. L'élève sera donc amené à utiliser les diverses perspectives de la francophonie dans l'acquisition des habiletés et des compétences en sciences humaines.

En agissant selon nos talents et nos moyens, nous avons tous le pouvoir de contribuer à rétablir l'équilibre planétaire essentiel à la vie. À nous de questionner, de penser et d'agir en fonction de ce que nous espérons pour l'avenir et de laisser, si possible, un monde plus beau, plus prometteur qu'à notre arrivée.

(Frédéric Back, 2009)

Citoyenneté (C)

Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.

Identité, culture et communauté (ICC)

Les élèves discerneront les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations.

Ce but est lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie.

Lieux et temps (LT)

Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés.

Ce but est lié aux domaines de la géographie et de l'histoire.

Pouvoir et autorité (PA)

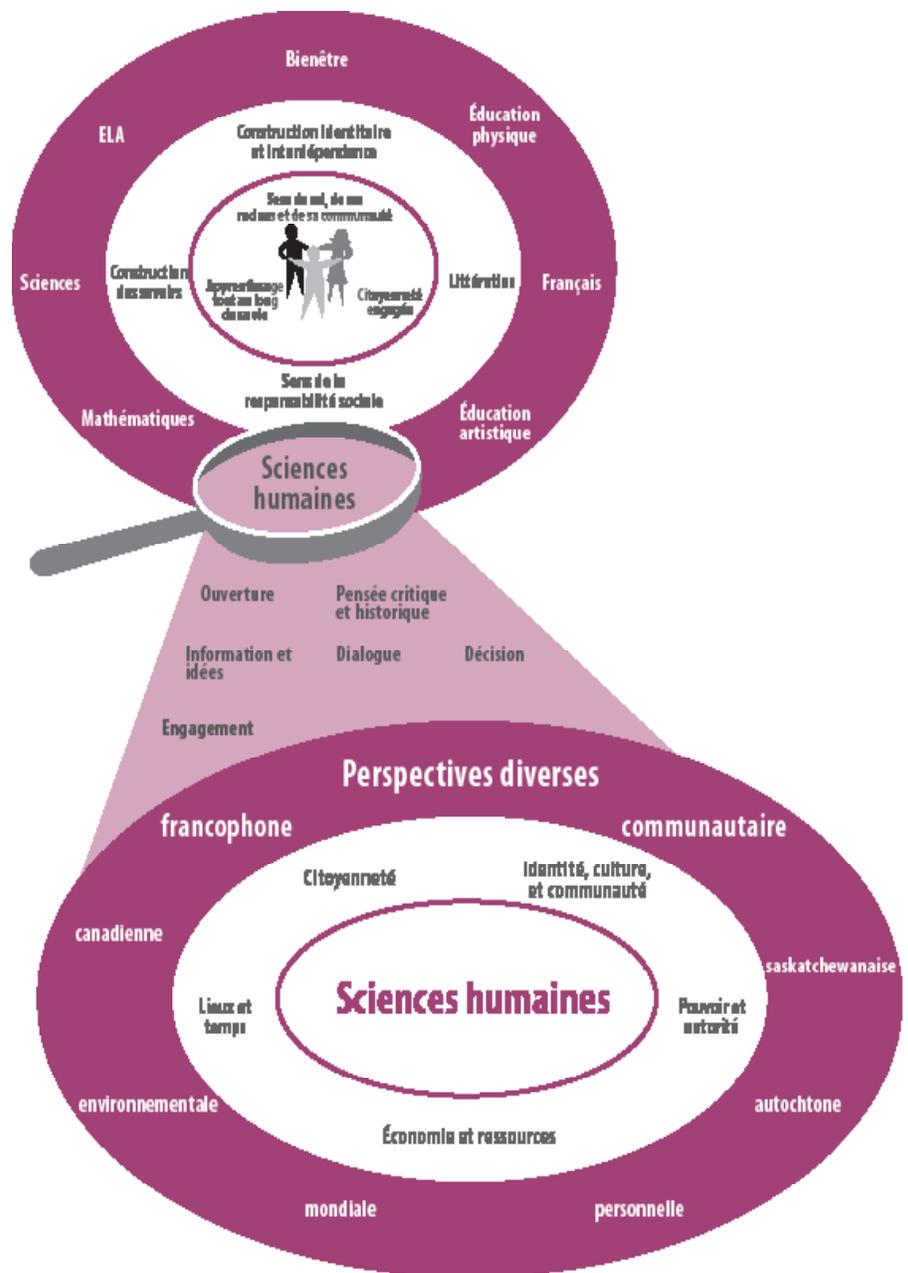
Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations.

Ce but est lié aux domaines du droit et des sciences politiques.

Économie et ressources (ER)

Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale.

Ce but est lié aux domaines de l'économie et des études environnementales.



Compétences en sciences humaines

Le programme de sciences humaines, éducation fransaskoise fournit à l'élève des occasions de définir son rôle comme participant actif ou participante active dans le monde. L'élève prend conscience de son pouvoir d'action à l'échelle personnelle, locale, nationale et mondiale. Tout comme les gestes des gens dans le passé auraient influencé les événements actuels. Ses propres actions influenceront à leur tour sur l'avenir.

Au cours de cette démarche, l'élève est amené à développer des compétences qui le rendront efficace dans son engagement.

• L'ouverture d'esprit

L'élève qui fait preuve d'une ouverture d'esprit peut accepter que tout le monde ne pense pas de la même façon. Il ou elle se rend compte que, dans un monde interdépendant, personne ne peut se fermer aux idées de diverses communautés et cultures. Il ou elle est donc invité(e) à comprendre les visions du monde qui jouent sur les décisions de gens à travers le monde.

• La pensée créative et critique

La pensée créative et critique permet à l'élève de faire des observations, de prendre des décisions et de proposer des solutions à des défis. La pensée créative met l'accent sur le raisonnement divergent, la production de diverses idées et possibilités, et l'étude de différentes approches face à une question. L'esprit critique fait appel à des critères et à des justifications permettant d'en arriver à un jugement réfléchi.

• La pensée historique

L'élève jette un regard sur l'histoire à l'aide de concepts clés :

- la portée historique : Comment cet événement influe-t-il sur mon présent?
- les sources primaires : Qu'est-ce que je peux apprendre d'un ancien journal au sujet du peuple qui le lisait?
- la continuité et le changement : Qu'est-ce qui perdure et qu'est-ce qui a changé au fil du temps?
- les causes et les effets : Pourquoi et comment certaines conditions et certaines actions ont-elles mené à d'autres?
- la perspective historique : Comment se peut-il qu'un personnage historique agisse de telle façon à cette époque?
- la dimension morale : Comment agit-on aujourd'hui en fonction des injustices du passé?

• Le traitement de l'information et des idées

L'élève partage ses trouvailles et ses conclusions. Pour y arriver, l'élève doit consulter, sélectionner, organiser et enregistrer de l'information et des idées, en utilisant diverses sources et une variété de modalités.

• Le dialogue délibératoire

L'élève explore des enjeux à partir de divers points de vue dans le but de relever des points communs sur lesquels il ou elle pourra se baser pour développer des options et recommander des actions. Là où le débat amène les gens à se positionner vis-à-vis d'une question, le dialogue délibératoire permet aux gens d'évaluer les pour et les contre d'une question, de considérer diverses pistes de solution possibles ainsi que des compromis qui pourraient être nécessaires.

Privilégier la pensée... revient à favoriser l'engagement et le débat énergique.

(John Saul, 2008, p. 318)

L'élève éprouve « le sens de l'émerveillement qui rattache l'histoire ancienne à l'avenir ».

(Buffy Sainte-Marie, 2009)

Les élèves doivent avoir recours à des habiletés intellectuelles, telles qu'interpréter, analyser, extrapoler et prédire, comparer, classier, reconnaître les parties d'un tout, raisonner de façon inductive, déductive et par analogie ou synthétiser.

(Rosée Morrissette, 2002)

La citoyenneté fait appel à la capacité et à la volonté de contribuer au bien-être collectif par la prise de décision et l'action aux niveaux individuel et collectif.

(PONC, 2002)

Les jeunes [seront] en mesure de reconnaître l'égalité des personnes en valeur et en dignité et de respecter les visions différentes du monde qu'elles portent et qui orientent leur agir, de même qu'à dépasser leurs intérêts individuels pour relever les défis inhérents à la vie en société.

(Nancy Bouchard, 2008)

• La prise de décision

Pour choisir une action parmi différentes alternatives, l'élève doit avoir un portrait juste de la situation. Ayant analysé les informations repérées et profité du dialogue délibératoire, l'élève est en mesure de prendre une décision par rapport à un enjeu et de préparer son plan d'action.

• L'engagement et l'action

L'élève passe à l'action comme citoyenne ou citoyen engagé. Ses actions portent sur sa famille, ses communautés et l'environnement naturel, d'où il ou elle aurait été nourri et qui le soutiendront désormais.

Perspectives diverses

Savoir vivre ensemble au sein d'une société exige une compréhension et une reconnaissance de la spécificité humaine et de la variété des perspectives que représente l'humanité. Ces différentes perspectives sont reflétées dans le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise et s'expriment selon une panoplie de regards à poser :

- une perspective personnelle;
- une perspective communautaire, locale, saskatchewanaise, canadienne et mondiale;
- une perspective fransaskoise;
- une perspective francophone;
- une perspective autochtone;
- une perspective environnementale.

Ces perspectives permettent à l'élève de prendre conscience de plusieurs interprétations et visions du monde, de développer son aptitude à considérer les différences et à apprécier le potentiel de la diversité. En ce sens, la diversité, c'est la reconnaissance de la différence, des particularités. L'élève examinera de façon critique et sous plusieurs angles des questions, des idées et des événements contemporains et historiques et cela l'amènera à mieux comprendre la complexité des cultures, des communautés et des sociétés. L'élève sera ainsi capable de dialoguer avec les autres avec sensibilité et ouverture d'esprit, et de respecter sa propre vision du monde ainsi que celles des autres. L'élève aura la possibilité de valoriser la diversité et la nature changeante de l'identité individuelle. De cette façon, l'élève apprendra à se connaître et à connaître les autres. Il ou elle prendra en compte diverses perspectives dans ses choix, ses décisions et ses actions, et sera ainsi mieux en mesure de vivre dans une société interculturelle.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Légende

Code des résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

2C.1(a)	
2	Niveau scolaire
C	But
1	Résultat d'apprentissage
(a)	Indicateur de réalisation

Abréviation des buts

[C]	Citoyenneté
[ICC]	Identité, culture et communauté
[LT]	Lieu et temps
[PA]	Pouvoir et autorité
[ER]	Économie et ressources

Termes utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières

y compris	délimite le contenu, le contexte ou la stratégie qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Buts

Citoyenneté (C)	Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.
Identité, culture et communauté (ICC)	Les élèves discerneront les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations. <i>(Lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie)</i>
Lieux et temps (LT)	Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés. <i>(Lié aux domaines de la géographie et de l'histoire)</i>
Pouvoir et autorité (PA)	Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations. <i>(Lié aux domaines du droit et des sciences politiques)</i>
Économie et ressources (ER)	Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale. <i>(Lié aux domaines de l'économie et des études environnementales)</i>

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation (suite)

But : Citoyenneté

Résultats d'apprentissage obligatoires

L'élève devra :

2C.1 Décrire le rôle et la signification de symboles fransaskois et de symboles de sa communauté locale, de la Saskatchewan, des traités et du Canada.

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

Savoir : Armoiries, drapeaux, monnaie canadienne, hymne national, traités

Comprendre

L'élève :

- 2C.1(a) Fait ressortir les ressemblances et les différences entre divers symboles, p. ex. armoiries, drapeaux, timbres, emblèmes floraux.
- 2C.1(b) Donne des exemples de symboles associés aux traités en Saskatchewan, p. ex. le calumet, le drapeau britannique, la médaille de traité, le costume, la poignée de mains, la Police à cheval du Nord-Ouest.
- 2C.1(c) Distingue des symboles officiels associés à la Saskatchewan et au Canada, p. ex. Saskatchewan : le bouleau blanc, le cerf de Virginie, la potasse, le curling; Canada : l'érable, le castor, le hockey, la crosse, la GRC.

Faire

L'élève :

- 2C.1(d) Inventorie des objets, des endroits ou des événements où l'on retrouve des symboles de sa communauté locale, de sa communauté fransaskoise, de la Saskatchewan et du Canada.
- 2C.1(e) Raconte l'histoire d'un symbole de la monnaie canadienne, p. ex. la feuille d'érable, le castor, le Blue Nose, le caribou, le huard, l'ours blanc.
- 2C.1(f) Associe certains symboles des traités à leur signification.

But : Identité, culture et communauté**Résultats d'apprentissage obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

2ICC.1 Déterminer les caractéristiques de la vie quotidienne en milieu rural et urbain

- de sa communauté locale;
- d'une communauté autochtone de la Saskatchewan;
- d'une communauté francophone de l'Ouest canadien.

Savoir : Milieu rural, milieu urbain, vie quotidienne

Comprendre

L'élève :

- 2ICC.1(a) Décrit les caractéristiques de la vie quotidienne d'une communauté étudiée, p. ex. population, moyens de transports, habitations, loisirs, éducation, lieux de rencontre.
- 2ICC.1(b) Dégage les caractéristiques de la vie quotidienne en milieu urbain et rural, p. ex. moyens de transport, population, utilisation du sol.
- 2ICC.1(c) Fait ressortir les caractéristiques de la vie quotidienne communes à deux communautés étudiées.
- 2ICC.1(d) Évalue les avantages et défis de s'établir dans des communautés étudiées, p. ex. travail, école, famille, langue.

Faire

L'élève :

- 2ICC.1(e) Illustre sa représentation du terme « communauté ».
- 2ICC.1(f) Représente les similitudes et différences de la vie quotidienne dans trois communautés étudiées, p. ex. sous forme de graphique, de collage.
- 2ICC.1(g) Expose les caractéristiques de la vie quotidienne dans sa communauté, à l'aide d'un support visuel, p. ex. maquette, dépliant touristique, présentation Power Point, album photo.

2ICC.2 Examiner les caractéristiques culturelles et linguistiques de sa communauté scolaire fransaskoise, locale et canadienne.

Savoir : Groupes culturels, multiculturel, deux langues officielles

Comprendre

L'élève :

- 2ICC.2(a) Donne des exemples de groupes culturels présents dans sa communauté locale.
- 2ICC.2(b) Décrit certains avantages d'être en contact avec des personnes de cultures diverses.
- 2ICC.2(c) Définit en ses propres mots le terme « multiculturel ».
- 2ICC.2(d) Explique l'origine de la reconnaissance des deux langues officielles du Canada.
- 2ICC.2(e) Fait un sondage sur le pays d'origine des membres de sa communauté scolaire fransaskoise.

à suivre . . .

But : Identité, culture et communauté**Résultats d'apprentissage obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 2ICC.2(f) Illustre deux événements importants dans l'histoire de l'immigration dans sa communauté locale.
- 2ICC.2(g) Présente à l'aide d'un support visuel des traditions, des festivals et des célébrations culturelles de différentes communautés canadiennes.
- 2ICC.2(h) Inventorie des éléments de la présence de la francophonie dans la communauté scolaire fransaskoise, locale et canadienne.

But : Lieux et temps

L'élève devra :

2LT.1 Interpréter, à l'aide des points cardinaux ou de points de repère, une carte géographique ou un plan de sa communauté scolaire fransaskoise, de sa communauté locale, des traités numérotés et du Canada ayant un titre, une légende, des symboles.

Savoir : Légende, quatre points cardinaux : nord, sud, est, ouest

Comprendre

L'élève :

- 2LT.1(a) Indique la position d'un point de repère par rapport à un autre à l'aide des quatre points cardinaux.
- 2LT.1(b) Associe les quatre points cardinaux à la position du Soleil dans le ciel.
- 2LT.1(c) Décrit à l'oral un itinéraire à suivre, à l'aide de points de repère ou des quatre points cardinaux.
- 2LT.1(d) Explique des symboles sur un plan ou une carte de sa communauté, p. ex. ✈ = aéroport, Ⓟ = stationnement, ? = information.

Faire

L'élève :

- 2LT.1(e) Situe les deux provinces voisines de la Saskatchewan et sa communauté locale sur une carte du Canada.
- 2LT.1(f) Illustre sur un plan ou une carte géographique des points de repère de sa communauté locale, p. ex. l'église, l'école, le centre communautaire, les associations francophones locales.
- 2LT.1(g) Trouve sur une carte le traité en vigueur dans sa communauté locale.
- 2LT.1(h) Situe les Traités n^{os} 4, 5, 6, 8 et 10 sur une carte de la Saskatchewan.

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

2LT.2 Expliquer l'influence du milieu naturel et construit sur le mode de vie de membres :

- de sa communauté locale;
- d'une communauté autochtone;
- d'une communauté francophone de l'Ouest canadien.

Savoir : Environnement = milieu naturel et milieu construit

Comprendre

L'élève :

- 2LT.2(a) Décrit les éléments de l'environnement de sa communauté locale :
- milieu naturel comme le paysage, le relief, le climat, les cours d'eau, la forêt;
 - milieu construit comme la maison, l'école, l'élevateur à grains, les ponts, les immeubles.
- 2LT.2(b) Distingue les éléments de l'environnement de deux communautés canadiennes étudiées.
- 2LT.2(c) Donne des exemples de l'influence d'éléments de l'environnement sur le mode de vie des membres d'une communauté étudiée.

Faire

L'élève :

- 2LT.2(d) Présente les changements dans l'environnement de sa communauté locale au fil du temps (du passé et du présent).
- 2LT.2(e) Donne des exemples de changements dans le mode de vie de sa communauté locale au fil du temps, p. ex. démographie, diversité culturelle, services disponibles, utilisation de la terre, routes.
- 2LT.2(f) Justifie une découverte personnelle au sujet du milieu naturel ou construit d'une communauté étudiée.
- 2LT.2(g) Imagine l'avenir d'éléments du milieu naturel et construit et leur impact sur le mode de vie des gens de la communauté étudiée.

2LT.3 Découvrir des évènements, des personnes ou des groupes importants, d'hier et d'aujourd'hui, dans l'histoire de sa communauté scolaire fransaskoise et locale, y compris les Premières nations.

Savoir : Évènement, personnage, groupe important

Comprendre

L'élève :

- 2LT.3(a) Explique des moments importants dans l'histoire de la fondation de sa communauté locale, p. ex. premiers habitants, signification du nom de sa communauté, raison de l'établissement de la communauté à cet endroit.
- 2LT.3(b) Démontre l'impact d'un évènement du passé sur la vie d'aujourd'hui de sa communauté locale.

à suivre ...

But : Lieux et temps

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 2LT.3(d) Décrit les origines de noms de lieux historiques et de noms de communautés francsaskoises.
- 2LT.3(e) Fait ressortir le rôle des francophones dans sa communauté locale d'hier et d'aujourd'hui.
- 2LT.3(f) Discute du rôle des Premières nations dans l'histoire de sa communauté locale.

Faire

L'élève :

- 2LT.3(g) Représente les principaux événements historiques de sa communauté scolaire, locale ou francsaskoise, p. ex. saynètes, création d'un livre, fresque, série de peinture.
- 2LT.3(h) Présente les contributions d'un(e) francophone ou d'un groupe francophone impliqué dans le développement de sa communauté francophone actuelle.
- 2LT.3(i) Raconte les moments importants de l'histoire de son école francsaskoise.
- 2LT3 (j) Partage les raisons de la négociation des traités entre les Premières nations et la Couronne britannique.
- 2LT.3(k) Discute de la durée des traités : « Aussi longtemps que le soleil brillera... »

But : Pouvoir et autorité

L'élève devra :

2PA.1 Dégager les caractéristiques du leadership.

Savoir : Leader, leadership, qualités

Comprendre

L'élève :

- 2PA.1(a) Distingue les principales qualités d'un leader, p.ex. honnête, à l'écoute des autres, capable de résoudre des conflits, influence positive sur les autres.
- 2PA.1(b) Donne des exemples de leadership dans sa communauté scolaire, locale et francsaskoise, p. ex. maire, aînées et aînés, bénévoles communautaires.

à suivre ...

But : Pouvoir et autorité

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 2PA.1(c) Détermine ses qualités personnelles de leader.
- 2PA.1(d) Présente des leaders de sa communauté locale et fransaskoise.
- 2PA.1(e) Met en pratique ses qualités de leadership dans son milieu scolaire, p. ex. en classe, à la récréation, lors d'une excursion scolaire.
- 2PA.1(f) Partage des exemples de son leadership.

But : Économie et ressources

L'élève devra :

2ER.1 Étudier les liens entre les services offerts, les besoins et les désirs :

- de sa communauté locale;
- de sa communauté fransaskoise;
- d'une communauté autochtone.

Savoir : Service

Comprendre

L'élève :

- 2ER.1(a) Détermine les besoins de la communauté étudiée, p. ex. l'eau, l'électricité, l'élimination des déchets, la santé, la protection, les loisirs.
- 2ER.1(b) Établit des liens entre les besoins et les désirs des membres des communautés étudiées et les services offerts dans ces communautés.
- 2ER.1(c) Explique comment les services de sa communauté locale répondent aux besoins individuels.

Faire

L'élève :

- 2ER.1(d) Propose des actions pour satisfaire les besoins et les désirs des membres de la communauté francophone.
- 2ER.1(e) Inventorie les services offerts aux francophones dans sa communauté locale.
- 2ER.1(f) Présente des exemples de contribution de citoyennes et citoyens de sa communauté locale pour répondre à certains besoins.

But : Économie et ressources**Résultats d'apprentissage obligatoires**

L'élève devra :

2ER.2 Établir le rapport entre les ressources naturelles, les biens, les services et les types de travail dans :

- sa communauté locale;
- une communauté autochtone;
- une communauté francophone de l'Ouest canadien.

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

Savoir : Ressource naturelle, bien, types de travail

Comprendre

L'élève :

- 2ER.2(a) Donne des exemples de ressources naturelles et de biens produits dans sa communauté locale.
- 2ER.2(b) Distingue une ressource renouvelable et une ressource non renouvelable.
- 2ER.2(c) Explique l'importance de conserver ou de rétablir des ressources naturelles.
- 2ER.2(d) Détermine les emplois spécifiques à une communauté étudiée.
- 2ER.2(e) Associe des types de travail aux biens produits et aux services offerts dans les communautés étudiées.

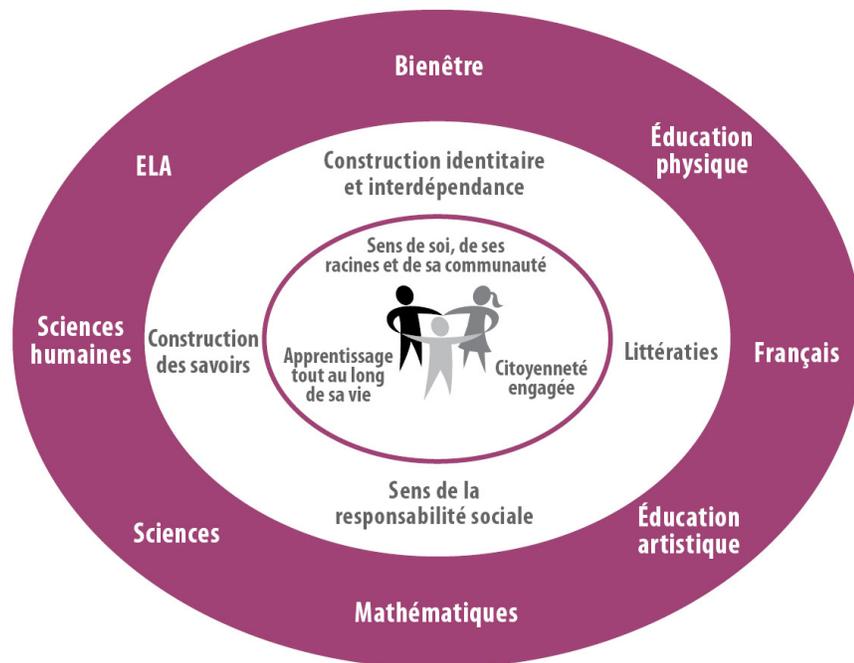
Faire

L'élève :

- 2ER.2(f) Inventorie les ressources naturelles de sa communauté locale.
- 2ER.2(g) Illustre les emplois spécifiques à sa communauté locale.
- 2ER.2(h) Présente les biens produits ou les services offerts et les types de travail liés aux ressources naturelles des communautés étudiées.
- 2ER.2(i) Partage des réussites ou des défis environnementaux dans une communauté étudiée.

Sciences humaines et les autres matières

Le contexte fournit une signification, une pertinence, et une utilité à l'apprentissage. L'élève qui apprend les sciences humaines en contexte devient responsable de son apprentissage et engagé dans celui-ci. Il peut faire des liens avec son vécu et trouver l'apprentissage plus signifiant. Ces liens permettent également à l'élève de faire des liens entre les résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi qu'entre les apprentissages en sciences humaines et les autres matières. Plus l'élève fera l'expérience de liens variés et forts, plus son apprentissage sera approfondi.



Toute pensée est contextualisée!

Donc l'élève qui vit un apprentissage et une évaluation contextualisés développe une compréhension plus approfondie, peut faire le transfert de ses connaissances et a un ancrage pour une étude interdisciplinaire.

Aperçu des trois niveaux scolaires

Citoyenneté		
1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année
<p>1C.1 Distinguer ses droits et ses responsabilités dans sa famille, dans sa classe et dans son école fransaskoise, et ses responsabilités envers l'environnement.</p>	<p>2C.1 Décrire le rôle et la signification de symboles fransaskois et de symboles de sa communauté locale, de la Saskatchewan, des traités et du Canada.</p>	<p>3C.1 Établir des liens entre les droits de l'enfant et les responsabilités reliées à ces droits, à l'aide de la Convention relative aux droits de l'enfant.</p>
		<p>3C.2 Déterminer les responsabilités individuelles et collectives dans un contexte d'interdépendance mondiale, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ses responsabilités en tant que citoyen du monde; • les responsabilités d'organismes d'aide internationale.
Identité, culture et communauté		
<p>1ICC.1 Examiner ses types de liens d'appartenance à divers groupes.</p>	<p>2ICC.1 Déterminer les caractéristiques de la vie quotidienne en milieu rural et urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> • de sa communauté locale; • d'une communauté autochtone de la Saskatchewan; • d'une communauté francophone de l'Ouest canadien. 	<p>3ICC.1 Distinguer certaines caractéristiques du mode de vie des gens des communautés étudiées telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le logement; • les outils; • le travail; • l'exploitation de la terre; • l'alimentation; • les jeux; • l'éducation; • le transport; • la technologie; • les modes de communication.

Identité, culture et communauté (suite)		
1^{re} année	2^e année	3^e année
1ICC.2 Découvrir l'unicité des personnes et la diversité des langues et des modes de vie de sa famille et des familles de la classe.	2ICC.2 Examiner les caractéristiques culturelles et linguistiques de sa communauté scolaire fransaskoise, locale et canadienne.	3ICC.2 Différencier quelques facteurs d'expression culturelle des communautés étudiées, y compris ceux d'un peuple autochtone du monde tels que : <ul style="list-style-type: none"> • la langue; • l'art; • l'habillement; • les traditions; • les célébrations; • les croyances; • l'organisation sociale; • la spiritualité.
1ICC.3 Partager les traditions et les célébrations de la culture ou des cultures de sa famille et de son école, y compris sa culture francophone.		
Lieux et temps		
1LT.1 Préciser la localisation de points de repère et de lieux significatifs à l'aide d'outils cartographiques, tels la carte géographique, le plan et le globe terrestre.	2LT.1 Interpréter, à l'aide des points cardinaux ou de points de repère, une carte géographique ou un plan de sa communauté scolaire fransaskoise, de sa communauté locale, des traités numérotés et du Canada ayant un titre, une légende, des symboles.	3LT.1 Communiquer des renseignements géographiques à l'aide d'un globe terrestre, de photographies aériennes, d'images satellites et de cartes géographiques ayant un titre, une légende, et une rose des vents à huit directions.
1LT.2 Établir des liens entre les récits, les traditions, les célébrations, les modes de vie, d'aujourd'hui et des générations antérieures, y compris ceux des Premières nations à l'arrivée des Européens.	2LT.2 Expliquer l'influence du milieu naturel et construit sur le mode de vie de membres : <ul style="list-style-type: none"> • de sa communauté locale; • d'une communauté autochtone; • d'une communauté francophone de l'Ouest canadien. 	3LT.2 Décrire les éléments du milieu naturel et construit et leur impact sur le mode de vie des communautés étudiées, y compris celui d'un peuple autochtone du monde.

Lieux et temps (suite)		
1^e année	2^e année	3^e année
1LT.3 Organiser en différents cycles des activités, des évènements et des objets.	2LT.3 Découvrir des évènements, des personnes ou des groupes importants, d’hier et d’aujourd’hui, dans l’histoire de sa communauté scolaire fransaskoise et locale, y compris les Premières nations.	3LT.3 Rechercher des évènements et des personnages significatifs, d’hier à aujourd’hui, dans l’histoire des communautés étudiées, y compris dans celle d’un peuple autochtone du monde.
Pouvoir et autorité		
1PA.1 Examiner le processus de prise de décision, de résolution de conflits et d’élaboration de règlements, à la maison et dans la classe.	2PA.1 Dégager les caractéristiques du leadership.	3PA.1 Expliquer le processus décisionnel et le leadership officiel et non officiel au sein des communautés étudiées.
Économie et ressources		
1ER.1 Déterminer des facteurs d’influence, y compris l’influence de la télévision et de la publicité, sur les moyens de satisfaire ses besoins et ses désirs.	2ER.1 Étudier les liens entre les services offerts, les besoins et les désirs : <ul style="list-style-type: none"> • de sa communauté locale; • de sa communauté fransaskoise; • d’une communauté autochtone. 	3ER.1 Examiner l’interrelation des ressources naturelles, des biens produits et du travail dans les communautés étudiées.
	2ER.2 Établir le rapport entre les ressources naturelles, les biens, les services et les types de travail dans : <ul style="list-style-type: none"> • sa communauté locale; • une communauté autochtone; • une communauté francophone de l’Ouest canadien. 	

Lexique

Itinéraire

Chemin à suivre ou suivi pour aller d'un lieu à un autre.
Robert. (2009), (p. 1377).

Leader

Personne qui, au sein d'un groupe ou d'un mouvement, détient le pouvoir, prend l'initiative et exerce une certaine influence.

Office québécois de la langue française (OQLF). Site consulté le 23 juin 2009 :
<http://www.granddictionnaire.com/>

Bibliographie

Alberta Education. (2006). *Nos mots nos façons: Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits*. Calgary : Alberta Education.

Alberta Education. (2006). *Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Première année)*. Calgary : Alberta Education.

Association canadienne d'éducation de langue française. (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Association canadienne d'éducation de langue française. (2008). *Réflexion sur la diversité culturelle au sein des écoles francophones du Canada*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Bégin, L., Bleau, M. et Landry L. (2000). *L'école orientante. La formation de l'identité à l'école*. Outremont : Les éditions Logiques.

Bélair, F. (2007). *Ma classe-qualité : des outils pratiques de gestion de classe inspirés de la Théorie du choix*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière inc.

Bryan, L. (2006). *Mille et une voix, Études sociales – Alberta, guide d'enseignement, 1^{re} année*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière inc.

Bureau du commissaire aux traités. (2008). *Mode de vie des Premières nations au temps des nouveaux arrivants – Les traités : Guide d'étude de la 1^{re} année*. Canada : Bureau du commissaire aux traités.

Camiré, S., et Cyr, B. (2003). *Chemin faisant : Études sociales 2^e année*. Ottawa : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.

Caron, J. (2008). *Différencier au quotidien*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière inc.

Caron, J. (1994). *Quand revient septembre... Guide sur la gestion participative volume 1*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière inc.

Champagne, L. (2006). *Études sociales – Alberta. Guide d'enseignement 2^e année*. Montréal. Les éditions de la Chenelière inc.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Langue/culture/identité. *La francisation: contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : L'assimilation. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Le rôle de l'école francophone en milieu minoritaire. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2008). *Guide pédagogique : Stratégies en lecture et en écriture, maternelle à la 12^e année*. Projet pancanadien de français langue première.

Cormier, M. (2005). *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Demers, S., Éthier, M.-A. et Lefrançois, D. (2010). Quel type de citoyen former? Longueuil : Association québécoise des enseignants et enseignantes du primaire (AQEP). *Vive le primaire*. 23 (1), 18-20.

Duguay, R.-M. (2008). *Identité culturelle, identité linguistique et sentiment d'appartenance. Piliers de l'apprentissage chez les jeunes enfants en service de garde. Rapport de recherche*. Moncton : Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en petite enfance (GRPE).

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études – Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Sciences humaines, Maternelle à 8, Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Aperçu général*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Par les sciences humaines*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Gauvin, L. (2009). *La construction langagière, identitaire et culturelle en milieu minoritaire et les programmes d'études fransaskois pour la quatrième année*. Manitoba : Collège universitaire St-Boniface (Mémoire de maîtrise).

Giguère, C. (2006). *Citoyenneté 101*. Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté. Document accessible à l'adresse URL : http://www.citoyennete.qc.ca/archives/docs/06-08_citoyennete101.ppt (Consulté le 10 février 2010).

Gilbert, A., LeTouzé, S., Thériault, J. Y. et Landry, R. (2004). *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Landry, R., Allard, R., Deveau, K. et Bourgeois, N. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel. *Francophonies d'Amérique*, 20, 63-78.

Landry, R. et Rousselle, S. (2003). *Éducation et droits collectifs. Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton : Les éditions de la Francophonie.

Le nouveau petit Robert. (2009), Paris : Dictionnaires Le Robert.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1997). *Sciences humaines : Programme d'études pour l'élémentaire 2^e année*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2000). *Français : programme d'études – Niveau élémentaire – Écoles fransaskoises*. Regina : Bureau de la minorité de langue officielle.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Le curriculum de l'Ontario – Études sociales de la 1^{re} à la 6^e année – Histoire et géographie 7^e et 8^e année*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation de langue française*. Toronto : ministère de l'éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2009). *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario. Cadre d'orientation et d'intervention*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise - version approuvée*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. (2008). *Programme d'études : Sciences humaines – M à 2^e année*. Fredericton : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Éducation du Québec. (1981). *Programme d'études, primaire – Sciences humaines – Histoire, géographie, vie économique et culturelle*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.

Ministry of Education, Province of British Columbia. (2006). *Sciences humaines M à 7 : Ensemble de ressources intégrées 2006*. Victoria : Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

Noble, T., McGrath, N. et Sirois, G. Huit façons d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer *La taxonomie de Bloom révisée – ch.2*. Montréal : Chenelière Éducation.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2002). *Le grand dictionnaire terminologique*. Montréal : Office québécois de la langue française.

Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation (2002). *Cadre commun des programmes résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*.

Table nationale d'éducation de langue française (1997). *Les résultats d'apprentissage : à l'aube du 21^e siècle*. Association canadienne d'éducation de langue française.